



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du :	6 décembre 2021
A	LIEVIN

Présidente :	Mme Nathalie COCKENPOT –
--------------	--------------------------

Présents :	MM. Jean Luc BERNARD – Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON –
------------	--

Excusés :	MM. Jean Pierre CERER – Jean Pierre JANNOT – Jacques PENNINCK –
-----------	---

Assiste à la réunion :	Mlle Evelyne BAUDUIN – Présidente du District -
---------------------------	---

RESERVES ET HOMOLOGATIONS - Date d'application le 7 DECEMBRE

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

COUPE – journée du 01 novembre 2021

COUPE U18 ARTOIS (DRAMEZ)

24070111 – CALONNE 6 FC/LIEVIN O.

Réserves techniques de CALONNE 6 FC appuyées confirmées.

Réserves irrecevables sur le fond et la forme (voir annexe 10 – article 7

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 – 2 tab 5 – 6

LIEVIN O. Qualifiée

Droits conservés.

CHAMPIONNAT – Journée du 7 novembre 2021

SENIORS D5 - POULE D

23620138 – SALLAUMINES AOSC/EVIN AAE 2

Réclamation d'après match d'EVIN non appuyée, non confirmée

Amende de 17 €

Dossier en attente de décision de la commission de discipline

SENIORS D7 - POULE C

23801631 – NEUVIREUIL AS 2/DROCOURT USO 3

Réserves de NEUVIREUIL AS 2 non confirmées, non appuyées

Amende de 17 € à NEUVIREUIL AS 2

Résultat acquis sur le terrain. Score 3 – 1

SENIORS D7 - POULE B

23801494 – ARTOIS AJ 3/CAUCHY AS 3

Réserve de l'AJ ARTOIS 3 sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club de CAUCHY AS 3, pour le motif suivant : des joueurs du club de CAUCHY AS 3 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée

La Commission,

Après contrôle des feuilles de matchs seniors Coupe Jean-Louis Mallez du 31/10/21 CAUCHY AS/HAM et Seniors D7 LYSSOIS A.S./CAUCHY AS 2 du 24/10/21, constate que 8 joueurs y figurent et ont participé

Donne match perdu par pénalité à CAUCHY AS 3, sur le score de 3 – 0 pour en reporter le bénéfice à ARTOIS AJ 3

Droits remboursés

Amende de 80 € à CAUCHY AS 3

SENIORS D6 - POULE A

23658649 – LIBERCOURT AFC/DROCOURT USO 2

Réclamation d'après match de DROCOURT USO2 non confirmée, non appuyée

Amende de 17 € à DROCOURT USO 2

Résultat acquis sur le terrain. Score 4 – 1

SENIORS D5 - POULE A

23619743 – BURBURE O.2/LAPUGNOY US

Réserve de LAPUGNOY US sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club de BURBURE O.2, pour le motif suivant : des joueurs du club de BURBURE O.2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par BURBURE O.

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 – 2.

Droits conservés.

SENIORS D4 - POULE D

23619613 – ISBERGUES ESD 2/TINCQUIZEL AS 2

Problèmes rencontrés avec la tablette

Après lecture du rapport de l'arbitre, la commission homologue le match sur le score de 2 – 1

23619608 – HOUDAIN US/LABEUVRIERE ES 2

Réserve de HOUDAIN US non confirmée, non appuyée

Amende de 17 € à HOUDAIN US

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 – 0

SENIORS D2 - POULE A

23618488 – NOEUX US 2/DIVION UC

Réserve de DIVION UC non confirmée, non appuyée

Amende de 17 € à DIVION UC

Résultat acquis sur le terrain. Score 0 – 1

SENIORS D4 - POULE A

23619217 – HARNES UAS 2/MEURCHIN USO 2

Réserve de MEURCHIN USO 2 sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club de HARNES UAS 2, pour le motif suivant : des joueurs du club de HARNES UAS 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par HARNES UAS.

Résultat acquis sur le terrain. Score 4 – 1.

Droits conservés.

CHAMPIONNAT – Journées des 11 – 13 et 14 novembre 2021

U15 D2 – POULE B

22855116 – CAMBLAIN FC/LENS RC (filles) 2

Match non joué suite à terrain impraticable.

La commission donne match à jouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions jeunes.

FEMININES D1

23806293 – LIEVIN O./NOYELLES/LENS

Dossier en instance

U18 D1

24192052 – BRUAY/NOYELLES SOUS LENS

Match non joué suite à terrain impraticable.

La commission donne match à jouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions jeunes.

VETERANS ARTOIS – POULE 7

23803432 – FOUQUIERES SC 5/MERICOURT FC 5

Match non joué suite à terrain impraticable.

La commission donne match à jouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions Vétérans

SENIORS D7 – POULE B

23801489 – PERNES CS 2/OURTON ES 2

Réserve de PERNES CS 2 non confirmée, non appuyée

Amende de 17 € à PERNES CS 2

Résultat acquis sur le terrain. Score 3 – 1

SENIORS D7 - POULE A

23799873 – ARTOIS AJ 2/ACHICOURT SCF 2

Réserve de ARTOIS AJ 2 sur la qualification et la participation BIALAIS Damien du club d'ACHICOURT SCF 2, pour le motif suivant : La licence du joueur BIALAIS Damien a été enregistré moins de 4 jours francs avant le jour de la présente rencontre.

Considérant et après contrôle que le joueur numéro BIALAIS Damien licence 2543998265 date d'enregistrement 7 novembre 2021 **était qualifié** pour participer à la rencontre, le délai de quatre jours francs ayant été respecté (art. 89 des R.G. de la FFF)

Dit que les réserves sont non recevables.
Résultat acquis sur le terrain. Score 4 – 1
Droits conservés

SENIORS D6 – POULE F

23659295 – LAVENTIE ES 2/RICHEBOURG FC

Réserve de LAVENTIE ES non confirmée, non appuyée
Amende de 17 € à LAVENTIE ES
Résultat acquis sur le terrain. Score 1 - 3

SENIORS D4 - POULE C

23619505 – MAZINGARBE JF/LIEVIN DIANA 2

Réclamation d'après match de JF MAZINGARBE sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club de LIEVIN DIANA 2, pour le motif suivant : des joueurs du club de LIEVIN DIANA 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par LIEVIN DIANA.

Résultat acquis sur le terrain. Score 1 – 1.

Droits conservés.

SENIORS D4 – POULE A

23619245 – MONTIGNY FC 2/HARNES UAS 2

Réserve de HARNES UAS 2 non confirmée, non appuyée

Amende de 17 € à HARNES UAS 2

Réclamation d'après match de MONTIGNY FC 2 non confirmée, non appuyée

Amende de 17 € à MONTIGNY FC 2

Résultat acquis sur le terrain. Score 0 - 0

SENIORS D3 - POULE C

23619048 – ST NICOLAS SC 2/ARTOIS AJ

Réserves de ARTOIS AJ sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club de ST NICOLAS SC 2, pour le motif suivant : des joueurs du club de ST NICOLAS SC 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par ST NICOLAS SC 1.

Résultat acquis sur le terrain. Score 3 – 3.

Droits conservés.

SENIORS D2 - POULE A

23618505 – AIRE OS 2/GONNEHEM US

Réserves de GONNEHEM US sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club de AIRE OS 2, pour le motif suivant : des joueurs du club de AIRE OS 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par AIRE OS.

Résultat acquis sur le terrain. Score 4 – 1.
Droits conservés.

SENIORS D2 – POULE C

23618688 – MONCHY AU BOIS US/EVIN AAE

Réserve technique de EVIN AAE non confirmée, non appuyée

Amende de 17 € à EVIN AAE

Résultat acquis sur le terrain. Score 6 - 2

CHAMPIONNAT – Journées des 20 et 21 novembre 2021

SENIORS D3 – POULE B

23618898 – AVION CHTS US/ARLEUX USA

Match arrêté à la 26^{ème} minute suite à terrain impraticable.

La commission donne match à jouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions Séniors

SENIORS D3 – POULE C

23619033 – ECOURT JS 2/BAPAUME BERTINCOURT VAULX AS

Réserve de BAPAUME non confirmée, non appuyée

Amende de 17 € à BAPAUME

Résultat acquis sur le terrain. Score 1 - 2

SENIORS D4 – POULE A

23619222 – MEURCHIN USO 2/BOUVIGNY FC 2

Match arrêté à la 25^{ème} minute sur le score de 2 - 0, suite à grave blessure d'un joueur de MEURCHIN.

Après lecture du rapport de l'arbitre match arrêté suite à blessure d'un joueur et son évacuation.

La commission donne match à jouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions Séniors

SENIORS D3 – POULE C

23619031 – HENIN O./TILLOY FC

Réserve de TILLOY FC non confirmée, non appuyée

Amende de 17 € à TILLOY

Résultat acquis sur le terrain. Score 3 - 0

SENIORS D5 – POULE A

23619751 – PERNES CS/DIVION UC 2

Match arrêté à la 46^{ème} minute sur le score de 4 – 0, l'équipe de DIVION UC n'ayant pas voulu reprendre la rencontre.

La commission confirme la décision de la commission de discipline

Réserve de DIVION UC sur le terrain (annexe 17)

Réserve non confirmée non appuyée.

Amende de 17 € à DIVION UC

Résultat acquis sur le terrain. Score 4 – 0

SENIORS D5 – POULE C

23620012 – HAINES ES 2/LIEVIN O. 2

Réserve de LIEVIN O pour le motif suivant : joueur évoluant en équipe supérieure

Réserve confirmée, appuyée, irrecevable car insuffisamment motivée

Considérant le courriel de confirmation de la réserve du 22 novembre 2021, qui confirme et appuie la réserve d'avant match posée par Morgan PLUYS, capitaine de LIEVIN O. portant sur la qualification et la participation de l'ensemble de l'équipe de HAINES et la motive pour la raison suivante : des joueurs du club de HAINES ES 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, transforme la réserve en réclamation d'après match

Réclamation confirmée, appuyée

Réclamation non recevable, mal formulée.

Résultat acquis sur le terrain. Score 3 – 0.

Droits conservés.

SENIORS D6 – POULE A

23658652 – DROCOURT USO 2/COURRIERES AS 2

Réserves techniques de DROCOURT USO non confirmées, non appuyées

Amende de 17 € à DROCOURT USO

Réclamation d'après match de l'USO DROCOURT non confirmée, non appuyée, non recevable

Amende de 17 € à DROCOURT USO

Résultat acquis sur le terrain. Score 1 - 3

SENIORS D7 – POULE A

23799858 – DAINVILLE FC 2/ARRAS PTT AS

2 Réserves de DAINVILLE FC non confirmées, non appuyées, non recevables

2 Amendes de 17 € à DAINVILLE FC 2

Résultat acquis sur le terrain. Score 3 - 4

SENIORS D7 – POULE B

23801503 – CAUCHY AS 3/OURTON ES 2

Réserves de OURTON ES 2 non confirmées, non appuyées

Amende de 17 € à OURTON ES 2

Résultat acquis sur le terrain. Score 0 - 1

23801502 – BOUBERS/C US 2/PERNES CS 2

Réserves de PERNES CS 2 non confirmées, non appuyées

Amende de 17 € à PERNES CS 2

Résultat acquis sur le terrain. Score 1 - 6

SENIORS D7 – POULE C

23801632 – IZEL ESQ. US 2/BOIS BERNARD 2

Match non joué suite à terrain impraticable.

La commission donne match à jouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions Séniors

SENIORS D7 – POULE D

23801768 – BARLIN AS 2/GRENAY US 2

Réserves de BARLIN AS 2 et GRENAY US 2 non confirmées, non appuyées

Amende de 17 € à BARLIN AS 2

Amende de 17 € à GRENAY US 2

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 - 3

SENIORS D7 – POULE E

23801900 – CALONNE RC/LAPUGNOY US 2

Réserves de CALONNE RC non confirmées, non appuyées

Amende de 17 € à CALONNE RC

Résultat acquis sur le terrain. Score 11 - 0

SENIORS D7 - POULE F

23802028 – CUINCHY FC/CAUCHY AS 2

Réserves de CUINCHY FC sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club de CAUCHY AS 2, pour le motif suivant : des joueurs du club de CAUCHY AS 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserves confirmées, appuyées

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé à la dernière rencontre jouée par CAUCHY AS.

Résultat acquis sur le terrain. Score 1 - 2.

Droits conservés.

VETERANS A 7 – POULE D

23838154 – OIGNIES ASSB 5/LENS FCH 5

Match non joué suite à arrêté municipal.

La commission donne match à jouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions Vétérans

U16F – POULE A

23838154 – OIGNIES ASSB 5/NOYELLES S/LENS

Match non joué suite à arrêté municipal.

La commission donne match à jouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions Féminines

U15 D4 – POULE E

24196859 – CALONNE LIEVIN ESP/AVION CHTS

La commission confirme la décision de la commission de discipline.

U15 D4 – POULE F

24196915 – FOUQUIERES SC/COURCELLES US

Réclamation d'après match de FOUQUIERES SC

Suspicion de fraude sur l'identité du n° 12 de Courcelles Lilian CATOOR, et le joueur présent ce dimanche matin, coupable d'une faute grossière sur un de nos joueurs et exclu à la 67^{ème} minute. Ce joueur ne correspondait pas à la photo de la licence de Lilian CATOOR.

Il appartenait aux deux équipes de procéder aux vérifications des licences avant match

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 – 6

Amende de 17 € à FOUQUIERES

Amende de 15 € aux 2 équipes pour non vérification des licences avant match

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de **65 euros** (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la commission
Nathalie COCKENPOT

Le Secrétaire
Marc TINCHON